



## HISTORIQUE DES TEXTES LEGISLATIFS CONCERNANT LES PARCS NATURELS REGIONAUX

- **Décret n° 67-158 du 1<sup>er</sup> mars 1967**, instituant les Parcs naturels régionaux.
- **Décret n° 75-783 du 24 octobre 1975**, relatif aux Parcs naturels régionaux et modifiant le décret n° 67-158 du 1<sup>er</sup> mars 1967 (Initiative et fonctionnement des Parcs aux Régions).
- **Loi n° 76-629 du 10 juillet 1976** relative à la protection de la nature et **Décret n° 77-1141 du 12 octobre 1977** pris pour l'application de l'article 2 de cette Loi : ajout d'un article 7 bis dans le décret 75-783 (travaux soumis à la procédure de l'étude d'impact).
- **Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977** relative à l'architecture, art. 6, et décret.
- **Circulaire du 12 septembre 1979** relative aux Parcs nationaux et Parcs naturels régionaux.
- **Loi n° 79-150 du 29 décembre 1979** relative à la publicité, aux enseignes et pré-enseignes, art. 7-1, 3°.
- **Loi n° 83-8 du 7 juillet 1983** relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat.
- **Loi n° 83-630 du 12 juillet 1983** relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement, dite « Loi Bouchardeau ».
- **Loi n° 85-30 du 9 janvier 1985** relative à la montagne (L. 333-2 du code de l'environnement).
- **Décret n° 88-443 du 25 avril 1988** relatif aux Parcs naturels régionaux et **circulaire n° 89-43 du 28 juillet 1989** relative à la mise en œuvre de ce décret.
- **Loi n° 91-2 du 3 janvier 1991** relative à la circulation des véhicules terrestres dans les espaces naturels, art. 1<sup>er</sup>.
- **Loi n° 93-24 du 8 janvier 1993** sur la protection et la mise en valeur des paysages, art. 2.  
**Décret n° 94-765 du 1<sup>er</sup> septembre 1994**, pris pour l'application de l'art. L. 244-1 du code de

l'environnement et relatif aux Parcs naturels régionaux et **circulaire n° 95-36 du 1<sup>er</sup> septembre 1995** relative à la mise en œuvre de ce décret.

- **Loi n° 95-101 du 2 février 1995** relative au renforcement de la protection de l'environnement, dite « loi Barnier » art. 37, 46 (37), 41, 50 (53), (55).

- **Loi n° 99-533 du 25 juin 1999** d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire et portant modification de la **loi n° 95-115 du 4 février 1995** d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire dite « loi Voynet », art. 25 et 29 et **décret n° 2000-909 du 19 septembre 2000** relatif aux Pays et portant application de l'art. 22 de la loi 95-115 modifiée.

- **Loi n° 99-574 du 9 juillet 1999** d'orientation agricole, art. 115, codifié en L-1321 du code de l'environnement et **décret n° 99-731 du 26 août 1999**.

- **Loi n° 95-586 du 12 juillet 1999** relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, article 49 modifiant l'article L. 5721-2 du code général des collectivités territoriales (fonctionnement des syndicats mixtes).

- **Ordonnance n° 2000-914 du 18 septembre 2000** instituant le code de l'environnement (partie législative). Reprise des dispositions législatives concernant les Parcs naturels régionaux dans le Code de l'environnement :

→ art. L. 132-1 (partie civile), L. 326-1 (circulation motorisée), art. L. 333-1 à L. 333-4 (politique des Parcs naturels régionaux), L. 581-8 (publicité).

- **Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000** relative à la solidarité et au renforcement urbain (Loi SRU), art. 1,3,4 (modifiant le code de l'urbanisme), art. L.121-4, L.122-1, L.123-1 (documents d'urbanisme compatibles avec la charte Parc) et art.45 (charte soumise à enquête publique).

- **Loi n° 2001-602 du 9 juillet 2001** d'orientation sur la forêt.

- **Loi n° 2002-276 du 27 février 2002** relative à la démocratie de proximité, article 49 modifiant l'art. L.5721-2 du code général des collectivités territoriales (fonctionnement syndicats mixtes ouverts).

- **Loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003** relative à l'urbanisme, l'habitat et la construction, articles 6 et 8 modifiant les articles L.122-4 et 122-18 du code de l'urbanisme (animation des SCOT restreint aux syndicats mixtes constitués exclusivement des communes et intercommunalités concernées, retrait obligatoire des autres collectivités) **et article 95** modifiant l'article 22 de la loi du 4 février 1995 (nouvelle politique des Pays).

- **Loi n° 2003-591 du 2 juillet 2003** habilitant le Gouvernement à simplifier le droit, art. 31 III (enquête publique).

- **Décret n° 2003-768 du 1<sup>er</sup> août 2003** relatif à la partie réglementaire du livre II du code rural (codification de la partie réglementaire du code de l'environnement par soustraction du livre II de la partie réglementaire du code rural) :

→ Les articles R. 244-1 à R. 244-16 du code rural deviennent les articles R. 244-1 à R. 244-16 du code de l'environnement.

- **Loi n° 2005-157 du 23 février 2005** relative au développement des territoires ruraux, art. 231 (modification de l'article L. 33-1 du code de l'environnement, durée de classement, révision de la charte).